

SINGLES



Bulletin municipal *2014*

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale vous adressent à vous et à votre famille leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Ce bulletin permet de faire un bilan de l'année écoulée en retraçant les événements marquants.

NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Suite aux élections municipales de mars 2014, un nouveau Conseil Municipal a pris ses fonctions.

De gauche à droite, 1^{er} rang : Mme Patricia BODET, Mme Christiane ESPINASSE, Mme Irène MANRY, Mme Catherine VIDALIN, M. Julien GAYDIER (2^{ème} adjoint) et M. Jean-Jacques VANTALON (1^{er} adjoint).

De gauche à droite, 2^{ème} rang : M. Daniel GOMINARD, M. Gilles ANTIGNAC, M. Claude MORVAN, M. Thomas BRUEL et M. Jean-Claude BRUEL (Maire).

Voici la composition des différentes commissions communales :

- ❖ **Commission des travaux :** MANRY Irène, BODET Patricia, GAYDIER Julien, ANTIGNAC Gilles, BRUEL Thomas, VANTALON Jean-Jacques
- ❖ **Commission des festivités locales :** BRUEL Thomas, GAYDIER Julien, GOMINARD Daniel, BODET Patricia, ESPINASSE Christiane, MANRY Irène.
- ❖ **C.C.A.S. :** VIDALIN Catherine, MANRY Irène, BODET Patricia, MORVAN Claude ; USSEL Paulette, TIXIER Yolande, GOMINARD Martine, COUDERT Jean.

❖ **S.M.G.F. :**

- Commune : BRUEL Jean-Claude
- Section Borderies-Gioux-Plagnes : SERRE Joël
- Section de Gioux : GOMINARD Daniel
- Section de Joursac : MORVAN Claude, ANTIGNAC Gilles, MAGRANER Eric
- Section de Mouilloux : MANRY Irène
- Section de Péressanges : TINET Jean-Bernard
- Section de Serre et Perret : COUDERT Jean
- Section de Singles, La Guinguette, les Roches et La Couveyre : BRUEL Thomas, CHAZAL Elie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Section de fonctionnement :

- dépenses : 219 161.04 €
- recettes : 396 821.49 €

Section d'investissement :

- dépenses : 125 512 €
- recettes : 42 881.93 €

Soit un excédent de clôture de 95 030.38 €.

BUDGET 2014

Il s'équilibre avec les montants suivants :

- Section de fonctionnement : 293 162.38 €
- Section d'investissement : 274 135.38 €

ORDURES MENAGERES

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La redevance ne concerne pas que la collecte des ordures ménagères mais également les coûts d'investissement et de fonctionnement des 28 points d'apport volontaire, des 4 déchèteries, et du centre d'enfouissement technique.

↳ **Le calcul :**

REOM = Montant de la base pour un adulte collecté une fois par semaine X le nombre de bases qui dépend du critère de chacun X le coefficient de collecte

La facturation est semestrielle, la situation est appréciée au 1^{er} Janvier 2015 pour le calcul de la REOM du 1^{er} semestre 2015, et au 1^{er} Juillet 2015 pour le calcul du 2^{ème} semestre 2015.

La base pour 2015 pour une personne collectée une fois par semaine est de : 71.61 €.

Coefficient 1 de 1 à 52 collectes

Coefficient 1.3 de 53 à 77 collectes

Pour permettre la mise à jour régulière des fichiers, nous vous demandons de signaler tout changement de situation par courrier accompagné d'un justificatif :

- ✓ Pour le cas d'une vente : une copie de l'acte ou une attestation de vente
- ✓ Pour le cas d'une maison inoccupée : une facture d'eau et d'électricité nous montrant une consommation nulle, ou une attestation de la mairie certifiant que la maison était vide de meubles au 1er Janvier ou Juillet de l'année facturée.
- ✓ Pour le cas de changement de situation familiale :
 - ↳ Une personne ayant quitté le foyer : taxe d'habitation, bail ou quittance de loyer
 - ↳ Un bulletin de décès
 - ↳ Extrait d'acte de naissance

Les réclamations sont traitées uniquement par courrier, celui-ci doit être adressé au SMCTOM de la Haute Dordogne dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la facture.

LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Vous avez à votre disposition des points d'apport volontaires pour vous permettre de faire le tri sélectif. Les emballages doivent être mis-en vrac dans les bacs, sans sacs plastiques. Ils sont situés : route de Tauves à Serrette et à Tauves vers le lotissement Les Côtes.

Rappel des consignes :

- ✓ Bac à bande jaune : les bouteilles et les flacons en plastiques avec leurs bouchons (bouteilles de jus de fruit, soda, eau, les flacons produits ménagers et d'hygiène...), les briques alimentaires (jus de fruit, soupe, crème...), les emballages en métal acier/alu (cannettes, boîtes de conserves, bidon de sirop, aérosol, barquette en aluminium...)
- ✓ Bac à bande bleu pour le papier/carton (propres et secs) : journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes...
- ✓ Bac à bande verte pour les bouteilles, pots, bocaux en verre.
- ✓ Bac à bande orange pour les huiles de vidange
- ✓ Poubelle rouge pour les piles

Ce qui ne se trie pas : films et sac plastique, yaourts, barquettes en polystyrène, pots de fleurs, vaisselles, porcelaine.

Le tri de ces emballages permet de leur donner une deuxième vie, en les recyclant en pull polaire, tuyau, papier cadeau, papier peint, en pièce de bricolage... et préserve l'environnement en diminuant l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite...). Continuons ensemble à préserver notre planète en triant nos emballages ménagers.

Il est interdit de mettre dans vos poubelles tous les déchets qui peuvent se recycler ou dits « dangereux » : déchets végétaux, huile de vidange, piles, batteries, pneus, électroménager, cartons... Vous devez vous rendre dans l'une de nos déchèteries.

Déchetterie de Bagnols :

Les quatre vents

Tel : 04.73.22.23.96

Horaires d'ouverture : Lundi et Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le Samedi de 8h30 à 13h.

REPAS 2014

En cette fin d'année, une quarantaine de convives âgés de plus de 60 ans, s'est retrouvée pour le traditionnel repas de Noël le samedi 20 décembre.

Cette année, le repas a eu lieu à la Maison Saint-Joseph de Tauves suite aux problèmes de santé de Michou.

La fin du repas a été animée par la Bourrée de Tauves au fil des danses et chants traditionnels auvergnats.

Une boîte de chocolat a été remise à toute personne de plus de 75 ans résidant sur la commune ou en maison de retraite.



UNE JOURNEE AU PAL

Cette année, Singles était la commune organisatrice du voyage annuel. Avec nos amis de Savennes et d'Avèze, nous sommes partis à Dompierre-sur-Besbre et plus précisément au parc animalier du Pal.

Par une journée ensoleillée, chacun a pu au gré de ses envies : profiter du parc, aller à la rencontre d'animaux exotiques ou faire des attractions foraines.

Au déjeuner, nous avons pu nous retrouver dans un restaurant du parc pour partager un bon repas tous ensemble.



EXPOSITION ESTIVALE

Suite à un accueil très positif en 2013, Cathy LOUBET a exposé du 11 au 26 juillet dans la salle de l'ancienne école.

Ses œuvres ont su ravir les amoureux de la nature. Chaque visiteur a pu croiser un regard attendrissant ou joueur voire même aux aguets parmi toutes ces lauzes.

Vous pouvez contacter Cathy LOUBET au 04-73-22-15-04 ou 06-50-32-97-79 ou par le biais de son site internet <http://cathypeintlauze.e-monsite.com/pages/renseignements/>



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, une cérémonie exceptionnelle a été organisée avec la participation de l'Echo du Mont-Dore.

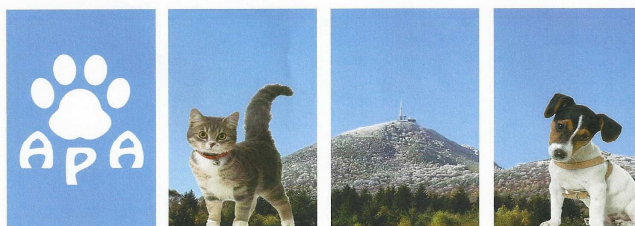
De nombreux habitants ont assisté au dépôt de gerbes sur les 3 Monuments aux Morts de la commune en présence notamment de Monsieur Christophe SERRE, Conseiller Général, d'un représentant de la Communauté de brigades de Gendarmerie de La Bourboule et des pompiers de Tauves.



PROTECTION ANIMALE

La commune étant adhérente, toute personne peut emmener un animal errant ou perdu à l'APA de Gerzat.

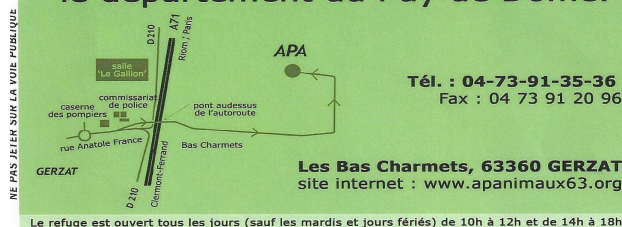
ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX DU PUY-DE-DOME



Vous avez perdu votre animal?

**Pensez à venir le chercher au
refuge de Gerzat.**

**Nous accueillons tous les jours des
chiens et des chats trouvés dans tout
le département du Puy de Dôme.**



COMMUNAUTE DE COMMUNE SANCY ARTENSE

La Communauté de Communes Sancy Artense propose aux habitants différents services :

Bus des Montagnes (prévenir Sancy Artense Communauté au 04.73.21.79.79) :

- le mercredi pour aller à la médiathèque à TAUVES
- le jeudi pour aller faire son marché à TAUVES
- le vendredi pour les réunions du club du 3^{ème} Age Tauves.

Médiathèque Sancy Artense :

Ses horaires d'ouverture sont les suivants :

- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 14h à 17h
- jeudi de 9h à 12 h et de 16h à 19h
- samedi de 10h à 12h.

L'adhésion est gratuite pour les résidents de la Communauté de Communes Sancy Artense. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet www.sancy-artense.com/mediatheque.htm ou les contacter au 04.73.21.18.73.

Ludothèque INTERLUDE à Bagnols :

Elle est ouverte : - le mardi de 10h à 12h,
- le mercredi de 14h à 18h,
- le vendredi de 10h à 12h,
- le samedi de 14h à 18h.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 04.73.22.29.94 ou le 04.73.21.18.73.

Portage des repas à domicile (04.73.21.79.79):

Depuis 1998, Sancy Artense Communauté propose aux personnes âgées de plus de 55 ans, aux personnes handicapées, et aux personnes temporairement souffrantes (sur présentation d'un certificat médical) de bénéficier du service de portage de repas à domicile.

Ce service, qui répond avant tout à la demande des personnes, permet aux bénéficiaires (résidents du territoire Sancy Artense) de prendre les repas chaque jour de la semaine ou occasionnellement.

Equilibrés, variés et adaptés en cas de régime sans sel et / ou sans sucre, ils se composent de la manière suivante :

- A midi : une entrée, un plat de poisson ou de viande accompagné de légumes, un fromage et un dessert.
- Au dîner : un potage de légumes frais, un fruit ou autre dessert.

Les repas sont préparés par l'hôtel restaurant des Voyageurs situé à Bagnols.

Les plateaux repas sont livrés tous les jours, sauf samedi, dimanches et jours fériés, par les services de la Communauté de Communes.

Prix du plateau-repas : 8,80 €

Prix du pain par plateau : 0,30 €

CLIC SENIOR MONTAGNE

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination G érontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Général du Puy de Dôme et la CARSAT. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Vous pouvez être accueillis dans les bureaux du CLIC ou téléphoner du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Un professionnel du CLIC peut également se rendre à domicile pour faire le point sur votre situation.

Le CLIC travaille en partenariat avec les professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux, ainsi qu'avec les structures présentes sur son territoire.

Le CLIC Senior Montagne intervient sur les cantons de Bourg-Lastic, Herment, La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne et Tauves.

Le CLIC a également pour mission la mise en place d'actions de prévention, de soutien aux aidants et d'information pour les professionnels intervenant auprès de personnes âgées. A ce titre, il organise des conférences, des groupes de parole et autres manifestations.

Il met en place des ateliers prévention santé sur le thème de la mémoire, l'équilibre et la prévention des chutes, la nutrition... Pour tout renseignement et inscription, contacter le CLIC.

CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier - BP 107 - 2 rue du capitaine Chazotte - 63240 LE MONT DORE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicmontdore.fr

ACHAT ET TRAVAUX DIVERS

La commune a renouvelé une partie du matériel informatique afin de pouvoir passer à la dématérialisation des procédures comptables.

Le programme de voirie communale qui concernait les chemins de Plagnes, Serre et Paillonnet est terminé.

Suite à un coup de vent, il a été nécessaire d'effectuer des travaux sur l'appentis du presbytère.

Les travaux ont été effectués par l'Entreprise Espinasse pour un montant de 19 163.54 € TTC.

La porte en bois a été également remplacée par une porte en aluminium pour 3 021.53 € TTC.

La commune a reçu une indemnisation de GAN Assurances à hauteur de 8 932 € et une subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux versée par l'État de 4 791 €.



Plan d'aménagement de bourg (PAB), étude :

L'étude du PAB a été réalisée en 2014 par Madame Isabelle GRONOWSKI, architecte, en concertation avec le Conseil Municipal.

VIE COMMUNALE

- **Travaux prévus en 2015 :**

Une première tranche de travaux du PAB est prévue d'être réalisée cette année sous réserve de l'obtention des financements.

Elle comprend la mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de la mairie, de la salle de réunion du Conseil et de l'ancienne salle de classe, plus divers petits travaux d'aménagement pour un montant prévu de 199 000 € HT.

- **Eclairage public :** si vous voyez un lampadaire en panne ou qui fonctionne par intermittence, merci d'en informer la mairie afin qu'elle puisse prévenir l'Entreprise Electrique qui est en charge du dépannage.

- **Recensement citoyen obligatoire :** tout jeune homme ou jeune fille atteignant 16 ans doit se faire recenser à la mairie. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

DERNIERE MINUTE...

- **Bus Vert :** ce service a cessé de fonctionner au 30 juin 2014.
- **Eau potable :** en cas de panne, il faut appeler l'entreprise Lemonnier Rue des Nobles 63 690 Tauves au 04-73-21-10-48.
Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser au SIAEP Burande Mortagne au 04-73-21-16-57 pendant les horaires d'ouverture : lundi, mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.
- **Scrutins électoraux :** les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015.
Les élections régionales sont prévues en décembre 2015.

SUBVENTIONS DIVERSES

- La Tour Karaté Gym : 50 euro,
- SOS Chats : 100 euro,
- Ecole primaire de Tauves : 1 000 euro.

ETAT CIVIL

Mariage :

- AUBERT Stéphanie et BRUEL Thomas, mariés le 21 juin 2014
- HAUTIER Corinne et VANTALON Christophe, mariés le 23 août 2014 à AVEZE

Baptême civil :

- BRUEL Emma Christine Lydie, le 21 juin 2014

Naissance :

- MABRUT Sirine née le 17 janvier 2014

Décès :

- VEDRINE née ROUX Angèle, Noëlle, Jeanne, 92 ans, décédée le 21 février 2014,

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : de 14 h à 17 h,

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h,

Vendredi : de 14 h à 17 h,

Samedi : de 14 h à 17 h.

Adresse mail : mairie-singles@orange.fr

Site internet : www.mairie-singles@orange.fr